



À l'attention des : Familles de DCPS
De la part de : Robert M. Jaber, Directeur général adjoint, FNS
Date : 1er juillet 2024
Objet : Programmes de nutrition pour enfants, politique de facturation des repas et accommodements alimentaires

Programmes de nutrition infantile de l'USDA

DCPS est ravi de proposer des repas nutritifs afin de favoriser l'apprentissage et la réussite des élèves. DCPS participe au programme national de déjeuner scolaire et se conforme aux directives du département de l'agriculture des États-Unis (USDA) et à la DC Healthy Schools Act (loi sur les écoles saines du DC). Nos écoles participent au programme national de petit-déjeuner scolaire, au programme national de déjeuner scolaire, au programme alimentaire pour enfants et adultes, au programme de fruits et légumes frais et au programme de restauration d'été.

Les services d'alimentation et de nutrition du DCPS continueront à facturer les repas dans les écoles ne participant pas au programme dénommé Community Eligibility Provision au cours de l'année scolaire 2024-2025. Le petit-déjeuner demeure gratuit pour les élèves dans tous les DCPS, et les repas extrascolaires (fournis dans certaines écoles) sont tous gratuits. Contactez l'administrateur de votre école pour en savoir plus sur les programmes de repas spécifiques à votre école.

Votre enfant peut bénéficier d'un déjeuner gratuit dans les cas suivants :

- a. Si votre enfant est scolarisé dans l'une des 96 écoles participant au programme dénommé Community Eligibility Provision Program (CEP) ; pour consulter la liste des écoles, veuillez vous reporter à la page 4 du présent document, consulter la page web ci-dessous ou prendre contact avec votre école. <https://dcps.dc.gov/page/community-eligibility-provision-cep-schools>.
- b. Dans les écoles qui ne participent pas au programme CEP, les élèves des DCPS peuvent bénéficier de repas gratuits dans les cas suivants :
 - a. Certification directe :
 - i. Les élèves font partie de ménages qui reçoivent des prestations du programme d'aide nutritionnelle supplémentaire (SNAP), du programme de distribution alimentaire dans les réserves indiennes (FDPIR) ou celles du programme d'aide temporaire aux familles nécessiteuses (TANF).
 - ii. Les élèves sont des enfants en famille d'accueil qui sont sous la responsabilité légale d'une agence de placement familial ou d'un tribunal, ou qui sont sans abri, migrants, admissibles à une catégorie ou fugeurs.
 - b. Une [demande de repas gratuit et à prix réduit \(FARM\)](#) est soumise et approuvée sur la base des directives d'éligibilité au revenu du gouvernement fédéral. Voir page 4 pour la liste des Écoles publiques du district de Columbia (District of Columbia Public Schools) qui exigent une demande de repas gratuit et à prix réduit (FARM).

Si votre enfant n'est pas scolarisé dans une école participant au programme CEP et qu'il n'est pas directement certifié, veuillez remplir le formulaire Free and Reduced-Price Meal (FARM) de l'année scolaire 2024 - 2025.

Vous pouvez le faire en ligne sur le site dcps.dc.gov/FARM pour savoir s'il peut bénéficier de déjeuners gratuits.

REMARQUE : Un nouveau formulaire doit être rempli chaque année scolaire. Le formulaire de l'année scolaire suivante est généralement disponible le 1er juillet de chaque année. Des communications automatisées sont utilisées pour rappeler aux familles de remplir les formulaires FARM afin de s'assurer que tous les élèves ayant droit

à des repas gratuits sont informés de l'existence de ces formulaires. Tous les enfants en âge d'aller à l'école et vivant dans des ménages éligibles au regard de leurs revenus peuvent bénéficier de repas scolaires, quel que soit leur statut de migration. La règle de la charge publique ne s'applique pas dans le cadre des prestations FARM.

Statut FARM actuel des élèves

Le délai de grâce de 30 jours de classe pour remplir le formulaire FARM pour les élèves ayant bénéficié du programme FARM ou ayant été scolarisés dans une école participante au programme CEP l'année dernière arrive à échéance le :

1. Grades K-12 : 7 octobre 2024
2. Grades PK3-PK4 : 10 octobre 2024

Nouveaux postulants au programme FARM (*nouveaux arrivants au DCPS ou personnes n'ayant pas de demande FARM 2003-2004 dans leur dossier*)

Les nouveaux candidats, scolarisés dans des écoles ne participant pas au programme CEP, sont fortement encouragés à soumettre leur candidature avant le 26 août 2024, afin de bénéficier de repas gratuits dans le cadre dudit programme. De plus amples informations sur ces avantages peuvent être consultées en se rendant sur le site <https://dcps.dc.gov/farm>.

Politique de facturation des repas au niveau local

Pour plus de détails sur notre politique de facturation des repas, consultez le site : <http://dcps.dc.gov/page/meal-prices-and-payment>

Paiement des repas dans les écoles ne participant pas au programme CEP

Le solde des comptes repas des élèves reporté de l'année scolaire 2023-2024 sera envoyé dans une lettre distincte. Le paiement des déjeuners de midi doit être effectué de l'une des manières suivantes :

1. En utilisant une carte de crédit/débit pour approvisionner le compte repas de votre enfant en ligne (incluant les frais de traitement par transaction) ; ou,
2. En envoyant un chèque ou un mandat (le numéro d'identification de l'élève doit être inclus) établi à l'ordre du trésorier du DC à l'adresse suivante :

DCPS Food and Nutrition Services
Attn: Nadine James, Meal Accounts
1200 First Street NE, 9th Floor
Washington, DC 20002

Les élèves ne se verront jamais refuser un repas ou servir un autre choix de repas si le compte de l'élève n'est pas approvisionné. Le repas sera automatiquement débité du compte repas de l'élève et entraînera un solde négatif. Les élèves ayant un solde négatif de leur compte repas ne sont en aucune façon identifiés pendant le service des repas et recevront les mêmes choix de repas.

Solde négatif du compte repas

À titre de rappel, lorsque le solde du compte repas d'un élève passe en négatif, les ménages en sont informés par courrier électronique automatisé. Les communications automatisées continueront jusqu'à ce que le solde négatif du compte repas soit payé. Les méthodes de paiement ci-dessus (en ligne et par chèque/mandat) peuvent être utilisées pour régler les soldes négatifs des comptes repas.

Les soldes négatifs des comptes de repas augmentent au fur et à mesure que votre enfant continue à bénéficier des déjeuners et qu'aucun paiement n'est effectué. Tout solde de compte repas impayé sera reporté à l'année scolaire suivante. Tout paiement effectué servira d'abord à rembourser le solde négatif des comptes repas. Les services d'alimentation et de nutrition du DCPS s'efforcent de répondre aux questions relatives aux soldes négatifs des comptes repas et à leur remboursement.

Formulaires de demande d'accommodement alimentaire

Si votre élève doit suivre un régime alimentaire ou un programme de repas spécial dans le cadre du programme de nutrition infantile de l'USDA en raison d'une allergie alimentaire, d'une maladie ou encore pour des raisons

philosophiques ou religieuses, nous devons en être informés. Veuillez remplir un formulaire d'accommodement alimentaire à partir du site dcps.dc.gov/page/dietary-accommodations et le soumettre à l'adresse dietary.forms@k12.dc.gov ou au responsable de la cafétéria de votre école. Veuillez prévoir un délai pour le traitement et

l'élaboration des menus. Un nouveau formulaire doit être soumis en cas de modification du régime alimentaire de votre enfant. Toutefois, il n'est plus nécessaire de le soumettre chaque année scolaire. Le FNS se réserve le droit de ne pas donner suite à une demande qui dépasse les limites d'un accommodement raisonnable.

Si vous avez des questions, veuillez contacter les services d'alimentation et de nutrition par téléphone au 202-299-2159 ou par courrier électronique à l'adresse food.dcps@k12.dc.gov.

Cordialement,

Robert M. Jaber
Directeur général adjoint
Services d'alimentation et de nutrition
Bureau des opérations
Écoles publiques du District de Columbia

Si votre/vos enfant(s) est/sont scolarisé(s) dans l'une des DCPS énumérées ci-dessous, veuillez remplir le formulaire [Free and Reduced Meal \(FARM\) application](#) afin de solliciter un repas gratuit pour votre/vos enfant(s) s'il(s) n'est/ne sont pas directement certifié(s).

- | | |
|-----------------------------------|--------------------------------------|
| 1. Brent Elementary School | 12. Mann Elementary School |
| 2. Deal Middle School | 13. Maury Elementary School |
| 3. Eaton Elementary School | 14. Murch Elementary School |
| 4. Hardy Middle School | 15. Oyster-Adams – Adams Campus |
| 5. Hearst Elementary School | 16. Oyster-Adams – Oyster Campus |
| 6. Hyde-Addison Elementary School | 17. Peabody Elementary School |
| 7. Jackson-Reed High School | 18. Ross Elementary School |
| 8. Janney Elementary School | 19. Shepherd Elementary School |
| 9. Key Elementary School | 20. Stoddert Elementary School |
| 10. Lafayette Elementary School | 21. School Within a School – Goding |
| 11. MacArthur High School | 22. School Without Walls High School |

Écoles DCPS participant au programme dénommé Community Eligibility Provision (CEP) pour le compte de l'année scolaire 2024-2025

Si votre/vos enfant(s) est/sont scolarisé(s) dans l'une de ces écoles, vous n'avez pas besoin de remplir un formulaire Free and Reduced Meal (FARM). Cependant, vous pouvez le faire si vous voulez qu'il bénéficie d'autres avantages.

Votre (vos) enfant(s) bénéficiera(ont) automatiquement de repas gratuits dans son (leur) école DCPS.

- | | |
|---|--|
| 1. Amidon Bowen Elementary School | 34. Hart Middle School |
| 2. Anacostia High School | 35. Hendley Elementary School |
| 3. Ballou High School | 36. Houston Elementary School |
| 4. Ballou STAY | 37. Ida B. Wells Middle School |
| 5. Bancroft Elementary School | 38. J.O. Wilson Elementary School |
| 6. Bard High School Early College DC | 39. Jefferson Middle School Academy |
| 7. Barnard Elementary School | 40. John Lewis Elementary School |
| 8. Beers Elementary School | 41. Johnson John Hayden Middle School |
| 9. Benjamin Banneker High School | 42. Kelly Miller Middle School |
| 10. Boone Elementary School | 43. Ketcham Elementary School |
| 11. Brightwood Elementary School | 44. Kimball Elementary School |
| 12. Brookland Middle School | 45. Kramer Middle School |
| 13. Browne Education Campus | 46. Langdon Elementary School |
| 14. Bruce Monroe Elementary School at Park View | 47. Langley Elementary School |
| 15. Bunker Hill Elementary School | 48. LaSalle-Backus Education Campus |
| 16. Burroughs Elementary School | 49. Leckie Elementary School |
| 17. Burrville Elementary School | 50. Ludlow-Taylor Elementary School |
| 18. C.W. Harris Elementary School | 51. Luke Moore Alternative High School |
| 19. Capitol Hill Montessori | 52. MacFarland Middle School |
| 20. Cardozo Education Campus | 53. M.L. King Elementary School |
| 21. Cleveland Elementary School | 54. Malcolm X Elementary School at Green |
| 22. Columbia Heights Education Campus | 55. Marie Reed Elementary School |
| 23. Coolidge High School | 56. McKinley Middle School |
| 24. Dorothy I. Height Elementary School | 57. McKinley Technology High School |
| 25. Drew Elementary School | 58. Military Road Early Learning Center |
| 26. Duke Ellington School of the Arts | 59. Miner Elementary School |
| 27. Dunbar High School | 60. Moten Elementary School |
| 28. Eastern High School | 61. Nalle Elementary School |
| 29. Eliot Hine Middle School | 62. Noyes Elementary School |
| 30. Excel Academy Public School | 63. Patterson Elementary School |
| 31. Garfield Elementary School | 64. Payne Elementary School |
| 32. Garrison Elementary School | |
| 33. H.D. Cooke Elementary School | |

-
-
- | | |
|--|--|
| 65. Phelps Architecture Construction and Engineering High School | 80. Stanton Elementary School |
| 66. Plummer Elementary School | 81. Stevens Early Learning Center |
| 67. Powell Elementary School | 82. Stuart-Hobson Middle School |
| 68. Randle Highlands Elementary School | 83. Takoma Education Campus |
| 69. Raymond Elementary School | 84. Thomas Elementary School |
| 70. River Terrace Education Campus | 85. Thomson Elementary School |
| 71. Ron Brown College Preparatory High School | 86. Truesdell Elementary School |
| 72. Roosevelt High School | 87. Tubman Elementary School |
| 73. Roosevelt STAY | 88. Turner Elementary School |
| 74. Savoy Elementary School | 89. Tyler (Chisholm) Elementary School |
| 75. School Without Walls – Francis Stevens | 90. Van Ness Elementary School |
| 76. Seaton Elementary School | 91. Walker-Jones Education Campus |
| 77. Simon Elementary School | 92. Watkins Elementary School |
| 78. Smothers Elementary School | 93. Wheatley Education Campus |
| 79. Sousa Middle School | 94. Whittier Elementary School |
| | 95. H.D. Woodson High School |

Conformément aux lois fédérales sur les droits civils et en vertu des règlements et des politiques en matière de droits civils du département de l'Agriculture (USDA), il est interdit à cette institution de pratiquer toute forme de discrimination fondée sur la race, la couleur, l'origine nationale, le sexe (y compris l'identité de genre et l'orientation sexuelle), le handicap, l'âge, ou d'exercer des représailles pour une activité antérieure en matière de droits civils.

Les informations du programme peuvent être mises à disposition du public dans d'autres langues que l'anglais. Les personnes en situation de handicap qui nécessitent d'autres moyens de communication pour obtenir les informations du programme (par exemple, Braille, gros caractères, cassette audio, langue des signes américaine) doivent contacter l'agence locale ou de l'État responsable de l'administration du programme ou le centre TARGET de l'USDA au (202) 720-2600 (voix ou ATS) ou contacter l'USDA par le biais du Federal Relay Service au (800) 877-8339.

Pour déposer une plainte pour discrimination dans le cadre du programme, le plaignant doit remplir le formulaire de plainte pour discrimination, (AD-3027), disponible en ligne sur le site : <https://www.usda.gov/sites/default/files/documents/USDA-OASCR%20P-Complaint-Form-0508-0002-508-11-28-17Fax2Mail.pdf>, et dans n'importe quel bureau de l'USDA, appeler le (866) 632-9992, ou envoyer un courrier à l'USDA. La lettre doit contenir le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du plaignant, ainsi qu'une description écrite de l'action discriminatoire présumée suffisamment détaillée pour informer le secrétaire adjoint aux droits civils (ASCR) de la nature et de la date d'une violation présumée des droits civils. Le formulaire AD-3027 dûment rempli doit être soumis à l'USDA par :

(1) **Courrier postal :**

U.S. Department of Agriculture
Office of the Assistant Secretary for Civil Rights
1400 Independence Avenue, SW
Washington, D.C. 20250-9410 ; ou

(2) **Fax :**

(833) 256-1665 ou (202) 690-7442 ; ou

(3) **Email :**

program.intake@usda.gov

Cette institution applique le principe de l'égalité des chances. Pour obtenir une version traduite de ce document, veuillez consulter le site : <https://dcps.dc.gov/page/meal-prices-and-payment>.